

[Analyse]

ELECTIONS PRESIDENTIELLES ET LEGISLATIVES

QUELLE PLACE POUR L'EAU DANS LES PROGRAMMES ?

03/05/2022

Auteur : Coalition Eau

TABLE DES MATIERES

I	INTRODUCTION	2
	1. QUELS ENJEUX POUR L'ACCÈS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT DANS LE PROCHAIN QUINQUENNAT ?	2
	2. UNE CRISE DE L'EAU GLOBALE.....	2
	3. LES PROPOSITIONS DE LA COALITION EAU POUR LE PROCHAIN QUINQUENNAT	2
II	VUE D'ENSEMBLE DES PROGRAMMES AU PRISME DES RECOMMANDATIONS DE LA COALITION EAU	3
III	FOCUS SUR LES ENGAGEMENTS D'EMMANUEL MACRON, PRESIDENT REELU	4
IV	LES ENGAGEMENTS DES AUTRES PARTIS	4
	1. JEAN-LUC MELENCHON ET LA FRANCE INSOUMISE	4
	2. YANNICK JADOT ET EELV	6
	3. FABIEN ROUSSEL ET LE PARTI COMMUNISTE.....	7
	4. ANNE HIDALGO ET LE PARTI SOCIALISTE	8
	5. VALERIE PECRESSE ET LES REPUBLICAINS.....	9
	6. MARINE LE PEN ET LE RASSEMBLEMENT NATIONAL	10

I INTRODUCTION

Dans le cadre des élections présidentielles et législatives de 2022, la Coalition Eau a passé en revue les programmes des principaux candidat.e.s et partis politiques.

Dans la perspective du nouveau quinquennat et de la nouvelle législature, cette analyse permet d'identifier quelle place les différents programmes accordent à l'eau et l'assainissement et d'identifier quels partis seront investis sur ces enjeux pour les 5 prochaines années.

1. QUELS ENJEUX POUR L'ACCÈS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT DANS LE PROCHAIN QUINQUENNAT ?

Au niveau mondial, 2 milliards de personnes n'ont pas accès à des services d'alimentation domestique en eau potable et 3,6 milliards ne disposent pas de services d'assainissement gérés en toute sécurité (rapport JMP OMS/UNICEF 2021), avec des conséquences lourdes sur la santé, l'accès à l'éducation, l'égalité des genres, l'économie et l'environnement.

En France métropolitaine, si 99% de la population a accès à un réseau d'alimentation en eau et que 99,7% des français ont des toilettes à domicile (Insee), l'accès à l'eau potable et à l'assainissement demeure problématique pour plusieurs centaines de milliers de personnes vivant sans un accès permanent à de l'eau potable, à des toilettes ou à des conditions d'hygiène suffisantes.

Selon la Fondation Abbé Pierre, dans son 26e rapport sur le Mal Logement (2021) :

- 300 000 personnes sont sans domicile
- 100 000 personnes vivent dans des habitats de fortune^[2], dont presque 20 000 personnes vivent dans des bidonvilles (chiffres DIHAL 2019).

Plus d'un million de ménages ont du mal à payer leurs factures d'eau^[1] : **1 210 000 locataires en impayés** de loyers ou de charges (Enquête Nationale Logement 2013, calculs Fondation Abbé Pierre).

Et en Outre-Mer, les chiffres du non accès à l'eau et à l'assainissement sont encore plus alarmants.

2. UNE CRISE DE L'EAU GLOBALE

La pandémie de la Covid-19 a remis sur le devant de la scène l'absolue nécessité d'avoir accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement. Être privé d'un accès quotidien à une eau saine, c'est être privé de nos droits humains les plus basiques : boire une eau potable, se soigner, aller à l'école, vivre dans la dignité.

L'ensemble de la communauté internationale est concerné. Y compris les premières puissances mondiales, à l'image de la France où nombre de nos concitoyen.ne.s subissent encore de réelles difficultés d'accès à l'eau et à l'assainissement. L'inaction et le manque de volonté politique nous mettent au pied du mur. Pourtant l'eau irrigue tous les aspects de notre existence : elle doit avoir toute sa place au cœur des politiques publiques.

3. LES PROPOSITIONS DE LA COALITION EAU POUR LE PROCHAIN QUINQUENNAT

La Coalition Eau porte des propositions pour que la France soit à l'avant-garde de l'engagement contre la crise de l'eau au travers de deux grands axes :

1. Renforcer l'action internationale française en matière d'eau et d'assainissement

- La France doit être moteur du renforcement du système multilatéral pour l'eau et l'assainissement
 - *Défendre la mise en place d'une instance intergouvernementale relative à l'eau et l'assainissement intégrée au système onusien*
 - *Soutenir la création d'un poste d'envoyé spécial de l'ONU sur l'eau*

- Assurer un véritable portage politique et l'application de la stratégie internationale de la France
- Nommer un.e ambassadeur.ice thématique dédié.e à l'eau et renforcer les effectifs du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères
- La France doit engager des financements ambitieux à la hauteur de ce défi
 - Dédier 50 % de l'Aide Publique au Développement française au financement des services sociaux de base
 - Engager 50 % de l'APD pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène sous forme de dons bilatéraux et vers les Pays les Moins avancés

2. Mettre en œuvre de manière effective les droits à l'eau et à l'assainissement en France

- La France doit intégrer le droit à l'eau et à l'assainissement dans son droit interne
 - Reconnaître les droits humains à l'eau et à l'assainissement dans la législation française
 - Transposer la directive européenne sur l'eau potable
 - Définir une norme d'accès minimal
- La France doit appliquer de manière effective le droit à l'eau et à l'assainissement
 - Garantir un tarif de l'eau et de l'assainissement accessible pour toutes et tous
 - Renforcer le développement et le financement d'installations publiques d'eau et d'assainissement
 - Prendre des mesures spécifiques et ambitieuses en faveur des territoires d'Outre-Mer
- **Retrouvez toutes les propositions [ici](#)**

II VUE D'ENSEMBLE DES PROGRAMMES AU PRISME DES RECOMMANDATIONS DE LA COALITION EAU

Analyse des programmes au prisme des principales recommandations de la Coalition Eau							
	Droit à l'eau	Tarif de l'eau abordable	Installations publiques d'EAH	Accès à l'eau en Outre-Mer	Instance intergouvernement ale pour l'EAH au sein de l'ONU	Ambassadeur.ice dédié.e à l'eau	APD ambitieuse pour l'EAH
EMMANUEL MACRON - LREM	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗
ANNE HIDALGO - PS	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗
MARINE LE PEN - RN	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗
JEAN-LUC MÉLENCHON - LFI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
VALÉRIE PÉCRESSE - LR	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗
YANNICK JADOT - EELV	✗	✓	✗	✓	✗	✗	?
FABIEN ROUSSEL - PCF	✗	✓	✗	✓	✗	✗	?

III FOCUS SUR LES ENGAGEMENTS D'EMMANUEL MACRON, PRESIDENT REELU

LA RÉPUBLIQUE
En Marche !

Source : <https://avecvous.fr/projet-presidentiel>

→ Place de l'eau dans le programme

Réélu à la présidence de la République française dimanche 24 mai 2022, Emmanuel Macron ne fait pas mention des enjeux liés à l'eau dans son programme, ni en tant que ressource ni en tant que service.

→ L'eau comme ressource

L'enjeu de la gestion de l'eau en tant que ressource n'apparaît pas dans le programme d'Emmanuel Macron.

→ Les droits à l'eau et à l'assainissement

L'enjeu de la mise en œuvre des droits à l'eau et à l'assainissement pour toutes et tous en France, notamment pour les personnes les plus précaires, n'apparaît pas dans le programme d'Emmanuel Macron.

→ Outre-Mer

Emmanuel Macron, dans la partie « Planifier la transition écologique » de son programme évoque une « action renforcée en faveur des territoires ultramarins pour faire face aux catastrophes naturelles et à la pollution environnementale (tremblements de terre, sargasses, chlordécone...). ». Le chlordécone est une problématique majeure de pollution de l'eau en Guadeloupe et en Martinique et cette mesure, si elle reste encore floue dans sa mise en œuvre, sera importante à suivre durant la mandature.

→ L'eau et l'assainissement dans la politique de développement française

Si l'Aide Publique au Développement (APD) n'est pas non plus mentionnée dans le programme, il faut tout de même rappeler la promulgation de la LOP-DSLIM à l'été 2021 prévoyant l'atteinte d'une APD équivalente à 0.7% du PIB d'ici 2025. Cette même loi reconnaît par ailleurs l'eau et l'assainissement comme l'une des priorités de la politique de développement française.

Pour aller plus loin sur l'analyse des engagements pris en matière d'Aide Publique au Développement par LREM, consultez [l'analyse](#) de Coordination Sud.

IV LES ENGAGEMENTS DES AUTRES PARTIS

1. JEAN-LUC MELENCHON ET LA FRANCE INSOUMISE



Source : « L'Avenir en Commun » <https://laec.fr/>

→ Place de l'eau dans le programme

Jean-Luc Mélenchon a fait de l'eau un axe central du programme « L'Avenir en Commun ».

L'eau est présentée comme « le grand défi commun de l'humanité » et une urgence écologique et sociale. Une partie spécifique du programme¹ est dédiée à l'eau ainsi qu'un livret thématique².

L'eau est considérée comme un bien commun qui doit par conséquent être géré de manière démocratique et protégé des logiques de marché.

¹ <https://laec.fr/section/25/leau-enjeu-central-pour-lhumanite>

² <https://melenchon2022.fr/livrets-thematiques/eau/>

→ **L'eau comme ressource**

La France Insoumise propose de :

- Inscrire l'eau comme bien commun et la protection de l'ensemble de son cycle, y compris les nappes phréatiques, dans la Constitution
- Instaurer une « règle bleue poursuivant l'objectif « zéro pollution » et un partage des usages garantissant le non-épuisement de la ressource ».
- Mettre fin au déclassement des cours d'eau et rétablir les cours d'eau déclassés
- Atteindre durant le mandat le très bon état écologique et chimique de tous les cours d'eau (fleuves, rivières, ruisseaux) et réserves souterraines
- Mettre en place des défenseur.se.s de la nature chargés de l'eau, l'air, la forêt, la végétalisation et la perméabilité des sols au niveau communal
- Redéfinir le rôle des régions en les définissant autour des bassins versants français et de redonner des moyens humains et financiers aux agences de l'eau.
- Redonner des moyens humains et financiers aux agences de l'eau
- Renforcer les effectifs de la police de l'eau présente sur tous les territoires pour contrôler plus strictement le captage par les industries d'eau en bouteille, et empêcher toute pollution industrielle ou agricole

→ **Les droits à l'eau et à l'assainissement**

La France Insoumise propose de :

- Inscrire l'accès à l'eau, son assainissement et le droit à l'hygiène comme droit humain fondamental
- Rendre effectif le droit à l'eau et à l'assainissement par la gratuité des mètres cubes indispensables à la vie digne et par la suppression de l'abonnement
- Instaurer une tarification progressive et différenciée selon les usages
- Mailler le territoire de fontaines à eau, de douches et de sanitaires publics et gratuits
- Réprimer plus durement les coupures d'eau illégales
- Créer un haut-commissariat à l'eau pour organiser une gestion 100% publique de l'eau, articulée autour de régies publiques locales ouvertes aux citoyen.ne.s

→ **Outre-Mer**

L'Avenir en Commun présente un chapitre spécifique consacré au **droit à l'eau dans les Outre-Mer**³ visant à répondre aux enjeux spécifiques de ces territoires en matière d'accès à l'EAH et « garantir l'accès à l'eau courante potable à tous les habitants des Outre-mer, quoi qu'il en coûte ».

Pour cela il est proposé de :

- Lancer un vaste plan d'investissement dans le renouvellement des canalisations, accélérer les travaux déjà engagés en Outre-mer
- Rétablir une distribution d'eau de bonne qualité et en volume suffisant dans les territoires d'Outre-mer où le service public de l'eau est défaillant
- Financer par l'État des travaux urgents de remplacement des canalisations, notamment en Guadeloupe, sur l'adduction d'eau potable et l'assainissement
- Adopter la régie comme mode de gestion de l'eau et de l'assainissement et prévoir des sanctions conséquentes lorsque les délégataires, concessionnaires et fermiers ne remplissent pas leurs obligations contractuelles, notamment en matière d'entretien des réseaux
- Déclencher, en cas de pénurie, un plan visant à la distribution de bouteilles d'eau (plan ORSEC-eau) et plafonner leur prix dans tous les endroits où le service public de l'eau potable et de l'assainissement est défaillant

³ <https://laec.fr/section/26/le-droit-a-leau-dans-les-outre-mer>

- Annuler la dette citoyenne résultant du problème de facturation des anciens opérateurs et/ou résultant d'impayés pour service non rendu et cesser le recouvrement forcé de celle-ci
- Garantir que ni la dette existante, ni les investissements à venir des opérateurs de l'eau, ne seront répercutés sur la facture des usagers de l'eau
- En Guadeloupe et en Martinique, reconnaître le statut de crise sanitaire et écologique concernant l'eau potable et son assainissement, la contamination au chlordécone, et les effets cocktails avec d'autres substances dont les conséquences sont inconnues

→ **L'eau et l'assainissement dans la politique de développement française**

S'agissant de la politique de développement française la France Insoumise s'engage à :

- Consacrer 0,7% du revenu national brut à une aide publique au développement et atteindre 1% d'ici 2030
- Etendre la protection du droit international aux biens communs planétaires dont l'eau fait partie
- Faire de la question de l'eau, de sa protection et de son accès pour tous un enjeu prioritaire de la politique internationale et de coopération de la France
- Promouvoir une diplomatie écologique altermondialiste pour préserver le cycle de l'eau mondial
- Nommer un-e ambassadeur-ice thématique dédié-e à l'eau
- Défendre la mise en place d'une instance dédiée à l'eau et à l'assainissement au sein du système onusien
- Défendre un traité d'interdiction des plastiques, un traité pour contraindre les multinationales à respecter les droits humains et l'environnement ou encore la reconnaissance du crime d'écocide
- Renforcer la gestion démocratique dans le secteur de l'eau à l'échelle mondiale et la mise en œuvre effective du droit à l'eau et à l'assainissement avec des mécanismes de solidarité envers les peuples les plus défavorisés. Pour l'aide publique au développement concernant l'eau et l'assainissement, flécher les prêts de l'Agence française de développement vers ces objectifs et privilégier les dons bilatéraux en particulier envers les pays les plus pauvres. Développer la coopération décentralisée de chaque collectivité et ne pas financer les partenariats publics-privés

Pour aller plus loin sur l'analyse des engagements pris en matière d'Aide Publique au Développement de La France Insoumise, consultez [l'analyse](#) de Coordination Sud.

2. YANNICK JADOT ET EELV



Source : Programme https://www.jadot2022.fr/programme#programme_liste

→ **Place de l'eau dans le programme**

La thématique de l'eau occupe une place importante dans le programme de Yannick Jadot. Il développe des propositions dans le chapitre 1 « Protéger notre pays, sa beauté et son incroyable biodiversité », pour lutter contre le manque d'eau et une hausse de son prix. Il veut la rendre accessible à tous, notamment « aux populations d'outre-mer et aux plus précaires ». L'eau est aussi considérée comme un « commun naturel planétaire ».

→ **L'eau comme ressource**

Concernant l'aspect « ressource en eau », les écologistes proposent de :

- Veiller « au rétablissement de la continuité écologique des cours d'eau grâce aux passes à poissons et à l'arasement des seuils »
- Restaurer « les cours d'eau, les milieux aquatiques et les zones d'expansion des crues afin d'atteindre les objectifs européens de bon état des masses d'eau et de prévention des inondations »

- Lutter « contre toute pollution des espaces maritimes, particulièrement le déversement de substances chimiques et de déchets plastiques dans les eaux, en renforçant les contrôles et les forces de police dédiées ».
- Reconnaître un « crime d'écocide » défini comme « le fait de causer des dommages graves, durables ou étendus à l'environnement de nature à mettre en danger à long terme l'équilibre des milieux naturels ou susceptible de nuire à l'état de conservation d'un écosystème. » il est proposé aussi de pousser à la reconnaissance de cette notion au niveau européen et international.
- Renforcer les agences de l'eau « par la suppression du plafond budgétaire sur leurs ressources financières. »

→ Les droits à l'eau et à l'assainissement

Afin de garantir l'accès à l'eau pour toutes et tous, EELV/Les Ecologistes proposent de :

- Revenir à une gestion publique de l'eau : « Nous protégerons les citoyens et citoyennes contre le risque d'un manque d'eau ou d'une hausse du coût de l'eau en transférant la gestion de l'eau à la compétence exclusive de la collectivité, par une gestion municipale ou intercommunale en régie. »
- Généraliser la tarification sociale de l'eau, qui sera calculée en fonction des revenus des ménages et de la composition familiale
- Rendre les premiers mètres cubes d'eau gratuit

→ Outre-Mer

Dans les Outre-Mer, les écologistes proposent d'« engager les travaux permettant aux populations d'Outre-Mer et aux plus précaires d'avoir accès à l'eau potable en suppléant les collectivités locales défaillantes dans la réfection des réseaux d'eau et d'assainissement. »

→ L'eau et l'assainissement dans la politique de développement française

EELV se prononce en faveur de l'atteinte d'une APD française équivalente à 0.7% du PIB d'ici la fin du prochain quinquennat en 2027. Les écologistes souhaitent une politique de développement française orientée autour de la défense des « biens communs planétaires ». Si l'eau n'est pas directement évoquée dans cette partie, il est possible de considérer qu'elle est bien intégrée aux biens communs planétaires.

Pour aller plus loin sur l'analyse des engagements pris en matière d'Aide Publique au Développement, consultez [l'analyse en ligne de Coordination Sud](#).

3. FABIEN ROUSSEL ET LE PARTI COMMUNISTE

Source : programme https://www.fabienrousseau2022.fr/le_programme

→ Place de l'eau dans le programme

Dans le programme du Parti Communiste, l'eau apparaît à plusieurs reprises, notamment dans 2 des 6 objectifs :

- L'objectif n°2 donnant priorité aux biens communs, dont l'accès à l'eau
- L'objectif n°4 proposant un nouveau modèle de développement, pour « libérer des dégâts sociaux, écologiques et climatiques du capitalisme »



→ L'eau comme ressource

L'eau est considérée comme un bien commun⁴ au même titre que la santé, l'éducation ou encore l'énergie et le climat.

Afin de protéger ces biens communs, le programme propose de « mettre fin aux dynamiques de concurrence, de privatisation, de réduction des effectifs et de coupes budgétaires auxquelles l'austérité assujettit toute l'Europe. »

→ Les droits à l'eau et à l'assainissement

Afin de garantir les droits à l'eau et à l'assainissement en France, le programme du Parti Communiste annonce dans sa proposition 54⁵ que :

- L'Etat investit dans la construction d'un « véritable service public de l'eau » qui « permettra de garantir le même tarif à chaque habitant et habitante du pays. »
- L'Etat accompagne les communes dans le renouvellement de leurs réseaux, et aide les collectivités le souhaitant à repasser en régies publiques.

Par ailleurs il est annoncé dans la mesure 98 que « les saisies et expulsions, ainsi que les coupures d'eau et d'énergies seront interdites pour les personnes en difficulté »

→ Outre-Mer

Le PCF se positionne en faveur d'une loi de programmation pour les Outre-Mer, présentée au Parlement « afin de rattraper les retards de tous les territoires en services publics (accès à la santé, transports, éducation, logement, eau...). »

→ L'eau et l'assainissement dans la politique de développement française

Le PCF se prononce pour l'atteinte d'une APD équivalente à 0.7% du PIB. Par ailleurs, le programme du PCF en matière internationale se positionne sur la défense et l'accès des populations du monde entier aux biens communs. Si l'eau n'est pas directement évoquée dans cette partie, le notion de bien commun l'intègre.

Pour aller plus loin sur l'analyse des engagements pris en matière d'Aide Publique au Développement, consultez [l'analyse](#) de Coordination Sud.

4. ANNE HIDALGO ET LE PARTI SOCIALISTE

Source : Programme https://www.2022avechidalgo.fr/notre_programme



→ Place de l'eau dans le programme

Le programme d'Anne Hidalgo n'évoque pas précisément les enjeux liés à l'eau. Deux mesures sont mentionnées en lien avec ce sujet :

- Investissement dans la recherche pour s'adapter à la montée des eaux
- Plus de moyens humains et d'ingénierie pour les agences de l'eau

⁴ « Objectif n°2 : Priorité aux biens communs. Pour des services publics et une Sécurité sociale du 21e siècle » il est dit que le « peuple doit pouvoir se réapproprier ces biens communs que sont la santé, l'éducation, la formation, les transports, la culture, le sport, la tranquillité publique, **l'accès à l'eau**, à l'énergie, le climat, la biodiversité, la communication. »

⁵ « Objectif n°4 : Un nouveau modèle de développement, pour nous libérer des dégâts sociaux, écologiques et climatiques du capitalisme »

→ **L'eau comme ressource**

Anne Hidalgo et le PS souhaitent augmenter les moyens humains et d'ingénierie dans les organismes publics qui jouent un rôle-clé dans l'adaptation au dérèglement climatique, notamment celles des agences de l'eau. Il est prévu dans le programme d'investir dans la recherche pour développer des solutions technologiques et écologiques pour faire face à la montée des eaux (proposition 19).

→ **Les droits à l'eau et à l'assainissement**

L'enjeu de la mise en œuvre des droits à l'eau et à l'assainissement pour toutes et tous en France, notamment pour les personnes les plus précaires, n'apparaît pas dans le programme d'Anne Hidalgo.

→ **Outre-Mer**

Anne Hidalgo propose de lutter pour l'accès à l'emploi et contre la vie chère dans les outre-mer, notamment en œuvrant sur les défaillances des services publics (éducation, santé, sécurité) et l'investissement dans les infrastructures (**eau**, énergies renouvelables, routes) feront l'objet d'un plan de rattrapage (proposition 8).

→ **L'eau et l'assainissement dans la politique de développement française**

Anne Hidalgo veut redéfinir une politique d'asile, une politique migratoire et d'aide au développement (proposition 65), mais ne détaille pas les enjeux de l'APD pour le secteur eau et assainissement.

Pour aller plus loin sur l'analyse des engagements pris en matière d'Aide Publique au Développement par LR, consultez [l'analyse](#) de Coordination Sud.

5. VALERIE PECRESSE ET LES REPUBLICAINS

Source : Programme <https://valeriepecresse.fr/wp-content/uploads/2022/03/16P-VP2022-ok.pdf>



→ **Place de l'eau dans le programme**

Valérie Pécresse a peu de propositions pour l'eau dans son programme. Le thème de l'eau est mentionné à une seule reprise dans le programme Les Républicains, dans la partie « *Protéger la nature et la biodiversité* », page 15.

→ **L'eau comme ressource**

L'enjeu de la gestion de l'eau comme ressource est abordé dans le point « *Protéger la nature et la biodiversité* ». Le programme LR évoque l'arrêt du gaspillage d'eau au travers de la rénovation des réseaux d'eau potable et l'emploi des eaux usées pour l'irrigation. Cette proposition reste limitée et peu précise et ne répond pas aux enjeux majeurs d'une gestion intégrée et durable de la ressource en eau.

Valérie Pécresse a par ailleurs pris position en faveur du stockage d'eau dans des mégabassines. Ces réserves d'eau bénéficient davantage à l'agriculture intensive et peuvent mettre en péril la ressource en eau déjà raréfiée par le changement climatique⁶.

→ **Les droits à l'eau et à l'assainissement**

L'enjeu de la mise en œuvre des droits à l'eau et à l'assainissement pour toutes et tous en France, notamment pour les personnes les plus précaires, n'apparaît pas dans le programme de Valérie Pécresse.

→ **Outre-Mer**

Les enjeux d'accès à l'eau et à l'assainissement dans les Outre-Mer n'apparaissent pas dans le programme LR.

⁶ <https://reporterre.net/Megabassines-bataille-contre-le-hold-up-sur-l-eau-de-l-agriculture-intensive>

→ L'eau et l'assainissement dans la politique de développement française

La politique de développement française n'est abordée qu'une seule fois dans le point « *Une place en tête dans le concert des nations* » où le programme se prononce pour une « remise à plat de notre aide au développement, avec le redéploiement de notre aide en direction de l'Afrique ».

Le programme LR n'annonce aucun engagement en matière de montant et de trajectoire de l'Aide Publique au Développement. L'APD est conditionnée à l'établissement de politiques de gestion des flux migratoires dans les pays destinataires de l'aide à la réadmission des personnes ressortissantes.

Pour aller plus loin sur l'analyse des engagements pris en matière d'Aide Publique au Développement par LR, consultez [l'analyse](#) de Coordination Sud.

6. MARINE LE PEN ET LE RASSEMBLEMENT NATIONAL



Source : <https://mlafrance.fr/pdfs/manifeste-m-la-france-programme-presidentiel.pdf>

→ Place de l'eau dans le programme

L'eau apparaît à plusieurs reprises dans le programme du Rassemblement National. Dans le livret « Ecologie »⁷, le livret « Agriculture »⁸, et le livret "Outre-Mer"⁹.

Ces propositions se situent dans une logique productiviste vis-à-vis de la ressource en eau, éloignée d'une vision de bien commun, et ne répondent pas aux enjeux de gestion durable et intégrée de la ressource en eau.

→ L'eau comme ressource

Le point 3 du livret « Ecologie » : « Garantir la qualité sanitaire de l'air et de l'eau » aborde le sujet de « l'empoisonnement » des eaux comme sujet de santé publique majeur, et mentionne que « le manque d'eau peut devenir un sujet dramatique pour les régions les plus exposées. »

Le programme mentionne l'enjeu des barrages hydrauliques français, « filière qui a la charge de 75 % de la préservation des réserves d'eau potable de notre pays ». Marine Le Pen à ce que l'intégralité des activités hydroélectriques soit maintenue dans la sphère publique et contrôlée par EDF¹⁰.

Il est fait également mention des enjeux de l'eau agricole dans le livret « Agriculture »¹¹, qui propose notamment de « faciliter le stockage de l'eau » pour faire face aux aléas climatiques de plus en plus extrêmes (qui) « menacent les capacités de production des zones dont les ressources en eau sont limitées. » Pour cela, le RN propose la création de réserves d'eau et la mise en place de systèmes d'irrigation adaptés aux enjeux environnementaux pour assurer l'avenir des productions agricoles. « L'État veillera à faciliter la mise en place et le financement de ces infrastructures. » Ces réserves d'eau (de type méga-bassines) bénéficient davantage à l'agriculture intensive et peuvent mettre en péril la ressource en eau déjà raréfiée par le changement climatique¹².

Le RN propose aussi l'étude de la construction de centrales de désalinisation dans les zones les plus exposées à la sécheresse¹³. Le développement du dessalement de l'eau de mer lui est également

⁷ <https://mlafrance.fr/pdfs/projet-lecologie.pdf>

⁸ <https://mlafrance.fr/pdfs/projet-l-agriculture.pdf>

⁹ <https://mlafrance.fr/pdfs/Projet-Outre-Mer.pdf>

¹⁰ Page 25

¹¹ <https://mlafrance.fr/pdfs/projet-l-agriculture.pdf>

¹² <https://reporterre.net/Megabassines-bataille-contre-le-hold-up-sur-l-eau-de-l-agriculture-intensive>

¹³ Point 3 « Garantir la qualité sanitaire de l'air et de l'eau » aborde le sujet de « l'empoisonnement »

problématique du point de vue environnemental : le processus de dessalement est extrêmement énergivore et le rejet de la saumure produite à l'issue du processus de dessalement engendre des profondes répercussions sur les organismes vivant au fond des eaux, et des risques majeurs liés à la présence de produits chimiques toxiques, utilisés comme agents détartrants et nettoyeurs dans le processus de dessalement.

→ **Les droits à l'eau et à l'assainissement**

Le RN propose un plan de rénovation du réseau de distribution de l'eau, à la fois pour réduire les pertes en ligne et améliorer la qualité.

L'enjeu de la mise en œuvre des droits à l'eau et à l'assainissement pour toutes et tous en France, notamment pour les personnes les plus précaires, n'apparaît pas dans le programme de Marine Le Pen.

→ **Outre-Mer**

Dans le livret "Outre-Mer"¹⁴, le sujet de l'empoisonnement de l'eau au chlordécone en Guadeloupe et Martinique est aussi mentionné. S'agissant de la crise de l'eau que connaissent les Outre-Mer, il est déclaré que :

- L'État appuie les collectivités locales des Antilles et de Mayotte pour qu'elles permettent aux habitants de ces départements qui n'ont pas accès à l'eau dans leurs logements — soit un tiers de la population — de bénéficier enfin de ce service de première nécessité.
- L'État veille à ce que les réseaux d'eau potable, d'assainissement et le traitement des eaux usées fassent l'objet des investissements nécessaires dans un délai réduit à Saint-Pierre-et-Miquelon.

→ **L'eau et l'assainissement dans la politique de développement française**

Marine Le Pen n'annonce aucun engagement en matière de montant et de trajectoire de l'Aide Publique au Développement. Elle conditionne également l'APD à l'établissement de politiques de gestion des flux migratoires dans les pays destinataires de l'aide à la réadmission des personnes ressortissantes. Le programme propose une solidarité qui priorise les intérêts français au détriment d'une recherche de soutien aux plus vulnérables et de plus de justice.

Pour aller plus loin sur l'analyse des engagements pris en matière d'Aide Publique au Développement du RN, consultez [l'analyse](#) de Coordination Sud.

Note

- Cette analyse s'appuie en partie sur des éléments issus du comparateur de programmes réalisé par Reporterre, dont l'un des axes porte sur l'eau : <https://reporterre.net/Pour-qui-voter-On-a-compare-les-programmes#eau>

¹⁴ <https://mlafrance.fr/pdfs/Projet-Outre-Mer.pdf>

La Coalition Eau regroupe les principales ONG françaises engagées pour les droits humains à l'eau et à l'assainissement et pour l'eau bien commun.

Sont membres de la Coalition Eau : ACAD · Action contre la Faim · BlueEnergy · CRID · 4D · Dynam'eau · EAST · Eau et Vie · Eau Sans Frontières International · Experts Solidaires · GRDR · GRET · Guinée 44 · Hamap Humanitaire · Human Dignity · Hydraulique Sans Frontières · Initiative Développement · Kynarou · Morija · Première Urgence Internationale · Secours Catholique – Caritas France · Secours Islamique France · SEVES · Solidarité Eau Europe · Solidarités International · Vision du Monde · WECF · Wikiwater